

CONVOCACTION L1 DE DROIT

Vous êtes convoqué(e) le vendredi 11 mai à la Maison des Examens, 7 rue Ernest RENAN
94 ARCUEIL le vendredi 11 mai 2018 pour l'épreuve de :

- Droit pénal de 11h à 12h30 5^{ème} étage en salle :
 - A5 pour le CMA – Florence BELLIVIER de la lettre A à Z
 - A5 pour le CMB - Pascal BEAUVAIS de la lettre A à BOUM
 - B5 pour le CMB - Pascal BEAUVAIS de la lettre BOUR à THE
 - C5 pour le CMB - Pascal BEAUVAIS de la lettre THI à Z
 - C5 pour le CMC – Vincent SIZAIRE de la lettre A à Z

- Droit de la famille de 15h à 16h30 5^{ème} étage en salle :
 - A5 pour le CMA – Aurore CHAIGNEAU de la lettre A à Z
 - B5 pour le CMB et C – Sophie ROZEZ de la lettre A à DOT
 - C5 pour le CMB et C – Sophie ROZEZ de la lettre DOU à MILL
 - D5 pour le CMB et C – Sophie ROZEZ de la lettre MILO à Z

Vous devez vous présenter 1 heure à l'avance muni d'une carte d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) et de votre carte d'étudiant et de cette convocation imprimée.

Vous ne devez avoir qu'un petit sac à dos. Aucune valise ne sera acceptée dans l'enceinte du site d'Arcueil.

Pour les étudiants en situation de handicap bénéficiant d'un aménagement, vous devez vous présenter sur le site de l'université Paris Nanterre aux heures indiquées devant le Bâtiment V « Robert MERLE ».

Info pratique accès :

<http://www.siec.education.fr/infos-pratiques/pour-venir/transports-et-acces>